



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille douze, le seize novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – RIVIERE Marie-Pierre – TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUOT Dominique – BORDENAVE Stéphanie - DION Michel – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves - VOISIN Valérie – BENARD Yolande - GENTIN Hervé – LE GUILLOU Marthe - LE THOER André – CANTIE René.
formant la majorité des membres en exercice.

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE
QUIMPER

M A I R I E
D E
T R É G U N C

Objet

**PERSONNEL
COMMUNAL
CREATION DE
POSTES**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Régine SCAER JANNEZ à Marie-Pierre RIVIERE
- Olivier BELLEC à Michel TANGUY
- Véronique ORVOEN à Muriel LE GAC
- Franck HEMON à Dominique DERVOUOT
- Peggy LANCIEN à Yolande BENARD

Date de convocation : 9 novembre 2012

Madame Nathalie LE TEXIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire Lors du Conseil Municipal du 21 septembre dernier, 2 postes d'adjoint technique 1^{ère} classe ont été créés suite à la réussite à l'examen professionnel de 2 agents.

Les textes prévoient que, chaque nomination suite à examen professionnel, ouvre droit à 2 nominations au titre de la promotion interne. 4 nominations sont donc possibles. Ces nominations doivent impérativement intervenir au cours de l'année civile.

3 agents seulement réunissent les conditions pour bénéficier de cet avancement.

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à la création de 3 postes d'adjoint technique 1^{er} classe au tableau du personnel à compter du 1^{er} décembre 2012, sous réserve de l'avis du Comité Technique qui se réunit le 28 novembre prochain.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, 19 novembre 2012

LE MAIRE

Jean-Claude SACRÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20121120-DE1216118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2012
Publication : 20/11/2012



Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.